

COLLOQUE DE L'UNADFI, RENNES 2024

Compte rendu

**Les mineurs victimes
de sectes**

Enfance volée

Enfance en danger



A l'occasion des 50 ans de la première ADFI, créée à Rennes en 1974, le colloque de l'Unadfi s'est déroulé au Parlement de Bretagne le 22 mars 2024, ayant pour thème *Les mineurs victimes de sectes, Enfance volée, Enfance en danger*. Certaines des interventions figureront en entier dans BulleS (ce numéro et le suivant), toutes seront publiées dans les Actes du colloque.

*Certains prénoms ont été changés.

Catherine Katz, présidente de l'UNADFI, a souhaité la bienvenue aux participants et remercié chaleureusement tous ceux qui en avaient permis l'organisation. Elle a rendu un hommage appuyé aux pionniers de l'action en faveur des victimes du phénomène sectaire, ces familles de Rennes dont une représentante, toujours membre de l'ADFI Haute Bretagne, témoignera de l'engagement. Elle a abordé le thème de cette journée, expliquant combien il est important « de se pencher sur le sort des victimes tout particulièrement vulnérables que sont les enfants qui naissent au sein de ces communautés ou qui y sont entraînés par leurs parents, sans oublier les enfants déchirés entre deux parents dont l'un est hors la secte ». Dans la continui-

té du rapport parlementaire de 2006, « ce colloque représente une étape essentielle dans la sensibilisation à cette problématique et dans la recherche de solutions concrètes pour garantir l'équilibre de ces jeunes victimes. » Les thèmes abordés lors des quatre tables rondes réunissant des experts et des témoins seront successivement :

- *La place de l'enfant dans la secte*
- *Maltraitance : une dimension sacrée*
- *Rupture et isolement*
- *Grandir dans une secte et en sortir*

Annick Poucineau, membre fondatrice de l'ADFI Rennes, lire p. 4

PREMIÈRE TABLE RONDE : LA PLACE DE L'ENFANT DANS LA SECTE

Éric Delemar, Défenseur des droits des enfants auprès de la Défenseure des Droits, a pour mission de défendre et promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant conformément au droit positif, et aux engagements internationaux de la France, notamment la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant).

Les enfants d'aujourd'hui vivent dans un monde de crises multiples, particulièrement anxiogène, ce qui a des répercussions sur leur bien-être surtout sur les plus vulnérables. Le sujet des violences faites aux enfants, et des conséquences sur leur développement est devenu plus présent dans les médias mais « il existe une distorsion totale d'appréciation entre les plans de lutte contre les violences faites aux enfants et la situation que les enfants, les professionnels vivent sur le terrain ». La situation de la protection de l'enfance est particulièrement préoccupante.

En tant que défenseur des enfants, Éric Delemar a été nommé au conseil d'orientation de la Miviludes. Il identifie trois situations « d'embrigadement des enfants ».

● Les enfants « qui n'ont pas eu le choix », dont les familles vivent sous emprise. Les atteintes à leur intégrité peuvent se dérouler « dans tous les

actes intimes du quotidien », avec des conséquences sur leur santé physique, psychologique, mentale.

● Les enfants souffrant de troubles, dont les parents n'ont pas trouvé de solution d'accueil et se tournent finalement vers des gourous ou des mouvements sectaires. Il importe de former les professionnels au repérage des signes de dérives sectaires.

● Les adolescents victimes d'emprise sur le net. A côté de tous ses aspects positifs, « le numérique révèle de manière exponentielle les carences de protection et considération des enfants, les carences éducatives à la citoyenneté, les carences d'informations sur le droit à l'image, les carences en matière d'éducation à ses propres droits ».

La protection de l'enfant est un véritable enjeu de société et doit être appréhendée dans sa globalité, en lien avec sa santé physique et l'environnement dans lequel il évolue. Il est indispensable de développer les lieux d'écoute, les offres de prise en charge et d'accompagnement.

Pascale Duval, directrice et porte-parole de l'Unadfi, s'est appuyée sur des témoignages de jeunes adultes sortis de mouvements sectaires connus pour parler de *La place de l'enfant dans la secte* selon la doctrine propre au mouvement. Elle a rappelé que le groupe sectaire est un « Etat dans l'Etat » séparé du « monde extérieur » par une frontière le plus souvent virtuelle et psychologique, peuplé « d'élus » dirigés par un ou des leaders et réunis par

une doctrine, une vision, un projet, des règles et des lois.

Pour l'enfant qui n'a pas connu autre chose, c'est la doctrine qui détermine la place et le rôle de l'enfant qui naît et grandit dans le mouvement, et justifie les maltraitances qu'il peut subir. Plusieurs situations se présentent, par exemple :

- l'enfant désigné comme élu, considéré comme un demi-dieu, qui doit être protégé de toute fréquentation autre que celle d'un cercle restreint d'adeptes ;
- l'enfant considéré comme un obstacle à l'engagement des parents, à leur participation active à la vie du groupe, et dont les besoins affectifs et éducatifs ne sont pas pris en compte ;
- l'enfant considéré comme un futur adepte, élevé dans la perspective de son rôle futur dans le groupe.

Considérés sous ces angles, les enfants sont souvent traités sans considération de leur âge et de leurs besoins spécifiques, et subissent des atteintes à leur développement psychologique, à leur santé, à leur socialisation. Victimes involontaires des choix de leurs parents ou de l'emprise exercée sur ces derniers, ces enfants sont ostracisés malgré eux, les contacts avec l'extérieur étant évités ou réduits au minimum, et donc aussi la possibilité d'y trouver de l'aide. Dans beaucoup de cas, l'extérieur ne perçoit pas les maltraitances sur ces « victimes ignorées ».

Si nombre d'entre eux parviennent à sortir du mouvement et à se re-

construire dans notre société, tous s'accordent à dire que le mouvement sectaire laisse des traces parfois indélébiles.

Philippe-Jean Parquet, professeur de psychiatrie, a abordé le sujet de *La vie quotidienne des enfants au sein des organisations sectaires*, rappelant d'abord que l'enfant demeure une personne qui pense, parle et ressent des sensations et des émotions.

Le développement de l'enfant s'inscrit dans une triple filiation biologique, sociale et fantasmatique, ce qui se manifeste dans la représentation que nous nous faisons de l'enfant et le projet que nous lui assignons. Nous devons donc nous interroger sur la manière dont nous concevons l'enfant élevé dans une organisation sectaire, et le projet que nous avons sur lui, nous qui souhaitons le protéger et l'aider à devenir un adulte autonome et responsable.

- Pour l'enfant qui est né dans une organisation à caractère sectaire ou qui y a été inclus très jeune, le « milieu » sectaire sera son milieu naturel qui conditionnera son développement ultérieur. S'il y subit ce que nous considérons comme des carences et des malmenages, voire des sévices, même s'il en souffre, il les considérera comme cohérents avec son mode de vie, voire légitimes, tout au moins en un premier temps. La sortie de son milieu d'origine sera considérée pour lui comme une perte déstabilisante, une perte de son identité, une mise hors sol.

Un projet d'aide pour cet enfant doit respecter ce qu'il a vécu dans les premiers temps de sa vie, et tenir compte que d'en avoir été éloigné le perturbe énormément. L'aide ne doit au grand jamais détruire ce passé, ce serait tuer une partie de lui. Nous avons à lui proposer une altérité.

● Pour l'enfant qui a été inclus dans une organisation à caractère sectaire après avoir connu une vie « classique », trois vécus se succèdent : la perte du mode de vie antérieur, la découverte d'un nouveau mode de vie, et l'adhésion à ce nouveau mode de vie imposé.

Ce sont ses parents qui valident le nouveau mode de vie, s'il le refuse ou le conteste, c'est en fait ses parents qu'il conteste et qu'il risque de perdre. Quand il quittera l'organisation à caractère sectaire, il vivra de nouveau un deuil et cette double rupture est très déstructurante et constituera un facteur de vulnérabilité.

L'expérience sectaire vécue par un enfant ne peut être effacée, elle fait partie de sa vie de futur adulte, nous devons la respecter.

Enfin gardons à l'esprit que si l'influence structurante de l'environnement sur l'enfant dans son cheminement vers l'âge adulte est considérable, il n'est pas que de la pâte à modeler entre nos mains. L'enfant est une personne capable.

DEUXIÈME TABLE RONDE : MALTRAITANCES : UNE DIMENSION SACRÉE

Lorraine Derocher, Ph.D, Professeure associée, Centre d'études du religieux contemporain, Université de Sherbrooke (Canada), *La dimension sacrée de la maltraitance*, p. 21

Ricardo Mendès, *Témoignage d'un enfant oublié*. Ricardo a grandi dans l'association belge Ogyen Kunzang Choling (OKC), présentée comme un centre bouddhiste tibétain, qui a été impliquée dans de nombreuses controverses et poursuites judiciaires pour des abus physiques et sexuels, en particulier sur des enfants.

Son intervention sera publiée dans le prochain numéro de Bulles.

Etienne*, *Une enfance près de Śrī Tathāta*, p. 26

TROISIÈME TABLE RONDE : RUPTURE ET ISOLEMENT

Astrid Hierschelmann, professeure des Universités en psychologie clinique et pathologique, Université de Caen, a choisi d'aborder dans son exposé *Conflit de loyauté et pacte dénégatif* les troubles liés à l'attachement qui peuvent être observés chez des enfants

entrés dans un mouvement sectaire avec leurs parents. L'histoire familiale avec les générations précédentes est ignorée, le groupe constitue désormais sa nouvelle famille, son seul modèle identificatoire. L'enfant est emprisonné dans cette relation aliénante.

Il peut rester embrigadé dans la secte sans manifester de désaccord, se protégeant lui-même en protégeant le choix de ses parents, se disant que ses parents souhaitent le meilleur pour lui. En niant ses propres besoins (pacte dénégatif), il retourne la situation et restitue le parent dont il perçoit la fragilité à sa place de parent protecteur.

Le choix de sortir de la secte viendrait alimenter un conflit de loyauté, car l'enfant serait à l'origine d'un effondrement de la relation parent-enfant, et se placerait dans une certaine solitude.

Le silence est une réaction qui rend le diagnostic complexe pour les professionnels rencontrant l'enfant en dehors de la sphère familiale, comme les enseignants, les psychologues scolaires, etc.

Un réseau de plusieurs professionnels pourrait être constitué, qui permette un accompagnement progressif et étayant, sans provoquer de nouvelle rupture. Il faut l'aider à surmonter sa culpabilité, à apprendre qu'il n'y est pour rien, qu'il ne sera pas abandonné, lui apprendre à planifier le conflit de loyauté. Il faudrait désigner des interlocuteurs privilégiés, dans un cadre sûr pour faire face aux souvenirs traumatiques et amener vers la construction de nouveaux projets d'existence.

Il serait intéressant de penser un es-

pace, voire un groupe d'expression pour enfants de parents adeptes de secte, non à visée thérapeutique ou éducative, mais pour favoriser l'expression de leur vécu en favorisant le lien social et créer ainsi un nouveau réseau d'étayage entre pairs.

Yannick Le Roy, ancien commandant de Police Judiciaire, s'est appuyé sur son expérience de l'enquête de l'affaire du Parc d'Accueil de Lisieux, pour expliquer comment *Les preuves de la ruptures* de l'adepte avec sa vie d'avant, son entourage antérieur, famille, amis loisirs, travail, etc. sont importantes lors d'un procès pour abus de faiblesse par une mise en état de sujétion.

Les investigations sur un groupe sectaire sont toutes longues et complexes, reposant surtout sur des témoignages plus que sur des éléments concrets et des preuves scientifiques. Un certain nombre sont restées dans le cadre de l'enquête préliminaire, les éléments permettant de caractériser l'emprise et ses conséquences préjudiciables n'ayant, semble-t-il, pas été suffisamment réunis malgré les situations vécues par les adeptes.

A la suite d'une enquête préliminaire limitée à d'éventuels délits financiers, un témoignage a permis de poursuivre les recherches de preuves d'une emprise possible sur les membres. Mais un témoignage, aussi sincère qu'il puisse être, est forcément empreint de subjectivité. Il faudra donc l'analyser de manière scientifique pour identifier ou non l'emprise, avec les critères définis par le professeur Parquet. L'analyse des

témoignages des proches et de deux anciennes adeptes a été complétée par celle des nombreuses heures d'enregistrement d'écoutes téléphoniques. C'est dans ces très nombreuses conversations téléphoniques, étalées sur plusieurs mois, que les preuves de la rupture, puis de la mise en état de sujétion ont été patiemment récoltées.

Nous avons réalisé à quel point la rupture d'avec « la vie d'avant » avait été consommée, allant jusqu'à l'annulation d'un mariage et la transmission d'un lien filial des parents vers le groupe, les parents étant destitués de leur statut lors d'une cérémonie

Les préjugés seront démontrés, bien entendu, par les témoignages, des analyses bancaires, mais surtout des expertises psychologiques qui ont été l'une des clefs de voûte du dossier de Lisieux, démontrant que les adeptes les plus zélés avaient agi sous emprise et n'étaient donc pas pénalement responsables de leurs actes.

Nicolas Jacquette, expert en dérives sectaires, s'est intéressé à *l'Ostracisme*, outil autant que signe distinctif de l'emprise sectaire, et par là même élément de repère ou d'alerte.

Dérivé du grec « ostrakismos », ostracisme signifie « bannissement » et renvoie au même procédé : il s'agit de l'exclusion définitive et violente par un groupe d'un individu membre qui manifeste une rupture d'allégeance avec le dogme, la croyance ou le corpus de règles qui fondent l'identité même de ce groupe.

Parmi les techniques de maintien

sous emprise d'une communauté fermée, l'ostracisme au sens actuel du mot est la plus cruelle, tant pour la personne mise au ban du groupe par punition, que pour celle qui est évincée et rejetée à jamais. Aucun lien, même familial, ne saurait être supérieur au lien avec le groupe. Partie prenante du dogme, il est théorisé, il est valorisé, il est annoncé, parce qu'il est nécessaire que la violence qu'il représente pour ceux qui en seront la cible soit justifiée, par une sorte de légitimité qui transfère la responsabilité de la mesure sur celui qui la subit.

L'isolement affectif étant caractéristique des dérives sectaires, il s'agit d'un chantage affectif très puissant utilisé par de nombreux groupes pour garder captifs des adeptes qui auraient des velléités d'échapper à l'emprise. Et la menace fonctionne, c'est un obstacle à la sortie.

Les membres loyaux, liés par leur engagement envers le groupe, se retrouvent complices de l'application d'une procédure d'ostracisme qu'ils sont obligés de justifier pour ne pas culpabiliser. D'autant que, par une inversion des valeurs, ce traitement cruel est parfois présenté comme une preuve d'amour, une incitation bienveillante à réintégrer le groupe...

La menace de l'exclusion subie au quotidien a des effets psychologiques profonds sur les membres du groupe, auxquels s'ajoutent les symptômes du deuil que traversent ceux dont un proche est exclu.

Celui qui est ostracisé, bien que sachant le traitement qu'il va subir, va

ressentir comme une trahison la disparition brutale de liens familiaux et amicaux qu'il pensait inaltérables, dont les conséquences seront des difficultés à recréer des liens de confiance affectifs.

L'éviction de son environnement social a également des conséquences matérielles et pratiques qui le fragilisent pour sa vie quotidienne, avec pour certains des questions de survie.

L'ostracisme, outil de coercition très efficace, provoque une altération psychique durable, une destruction des liens affectifs, une atteinte aux conditions de vie d'un individu. Il devrait être combattu par tous et sa pratique condamnée par le législateur.

Corinne, victime du Parc d'Accueil, a voulu parler ici de ses enfants entraînés, dès leur naissance, avec leurs parents dans le groupe, et dont la problématique « d'enfants de secte » était bien différente de celle des adultes du groupe.

Ils ont toujours vécu avec les consignes de Françoise Derclé (fondatrice et gourelle du groupe). Leurs parents ont été privés de leur fonction parentale puisque Françoise a décidé qu'ils n'avaient plus de parents mais plein de personnes pour s'occuper d'eux, selon un planning mis en place par elle-même. Ils ne devaient jamais rester sans surveillance, ils n'avaient aucune autonomie dans la vie quotidienne. Avoir tant de personnes différentes pour s'occuper d'eux a été très déstructurant.

Lors de l'arrestation et de la garde à

vue des membres du groupe, les deux enfants ont été confiés à un couple d'oncle et tante, qu'ils ne connaissaient en réalité pas, puis placés ensemble dans une famille d'accueil qui s'est montrée extraordinaire. Ils ont eu le sentiment d'être arrachés à leur milieu de vie et envoyés chez des inconnus.

Par la suite, ils ont construit leur vie avec plus ou moins de souvenirs de ces années dans le Parc d'Accueil. Pour son fils, le manque d'assurance et de confiance en lui est une difficulté, mais il la surmonte peu à peu avec l'aide de son entourage. Sa fille a été beaucoup plus impactée psychologiquement par la vie dans la secte et elle traverse des moments très difficiles. Elle a beaucoup de difficulté à s'accepter, est dans un grand mal-être.

QUATRIÈME TABLE RONDE : GRANDIR DANS UNE SECTE ET EN SORTIR

Karine Dusfour, réalisatrice du documentaire *Adeptes, de l'emprise à la déprise*, aborde cette problématique à partir de trois angles : se mettre à la place de l'enfant pour mieux comprendre les violences qu'il subit, la protection de l'enfance et le rôle de l'ASE, les parallèles avec la sortie de l'emprise familiale.

Filmer dans les tribunaux, les commissariats, les hôpitaux, les foyers de l'enfance depuis de nombreuses années l'amène à un constat amer : il est très difficile pour un adulte de

se mettre à la place d'un enfant. Un travail de pédagogie devrait être fait auprès du grand public sur ce qu'est « l'intérêt supérieur de l'enfant » et son besoin de sécurité. Trop souvent les adultes attendent de l'enfant qu'il dénonce la situation, qu'il se plaigne. Or le vécu sectaire de l'enfant est pour lui la normalité, il ne se sent pas en danger. Le rôle des adultes est d'observer les signes de mal-être ou de souffrance, poser des questions, signaler...

Elle cite ainsi les enfants des adeptes du gourou de la Villette, qui ont assisté au domicile à des scènes sexuelles entre adultes ou des scènes de prise de drogue, sans donner lieu à des mesures de protection ou d'assistance éducative.

A propos de la sortie de secte, elle fait un parallèle avec la déprise familiale. La notion de contrôle coercitif permet de comprendre l'emprise exercée par un gourou, un père ou un couple sur l'enfant/la fratrie qui grandit dans une secte.

L'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte a besoin d'un tiers pour quitter la secte. Il doit pouvoir le trouver auprès de la protection de l'enfance, d'un juge des enfants, etc. ou d'un tiers de confiance.

Il faut absolument donner les moyens à la lutte contre les dérives sectaires d'inclure le volet de l'enfance.

Antoine*, victime de l'organisation des Témoins de Jéhovah, a été élevé dans cet environnement qu'il compare au milieu carcéral : contrôle, surveil-

lance et mesures coercitives ; travaux forcés comme la prédication ; « détenu », toute tentative de sortie déclenchant des « sirènes ». Il illustre cette comparaison par le récit d'événements familiaux ou amicaux, depuis qu'il a pris ses distances, où ses proches, membres des Témoins de Jéhovah, n'ont manifesté que le désir de le faire revenir dans « le droit chemin », ses choix de vie n'étant pas agréés par l'organisation.

« Ce dont j'ai pris conscience, dit-il, c'est que ce groupe religieux agit comme les fourmis. Il y a une reine (le collègue central), et les fourmis (frères et sœurs) sont programmées pour agir en pilote automatique au péril de leur vie pour le bien commun. Et lorsque l'une des fourmis se rebelle, toutes les autres fourmis font tout pour la forcer dans le droit chemin ou cherchent à la tuer, sans même en avoir pleinement conscience. Ils pensent faire ce qu'il y a de bien pour cette fourmi rebelle. »

Les réseaux sociaux lui ont permis d'ouvrir les yeux sur ce qu'il vivait ; mais l'ostracisme dont il fait l'objet a conduit plusieurs centaines de personnes à se désabonner de son compte en quelques semaines.

Ses proches exercent des pressions sur lui pour le forcer à choisir son camp. Et lorsqu'il exprime sa nouvelle position agnostique/athée, il est soudainement écarté. On ne lui adresse plus jamais la parole.

Il vit aujourd'hui une situation très fragile, il souffre de solitude, s'intégrer à la société est compliqué.

Grégoire Perra, lanceur d'alerte sur l'anthroposophie, a été élève puis enseignant dans une école Steiner-Waldorf, et membre de la société anthroposophique en France.

La spécificité de l'entrée dans un mouvement sectaire comme enfant, c'est qu'on est construit par la secte et que pour en sortir il faut se déconstruire sans se détruire, pour se reconstruire ensuite soi-même.

Grandir normalement pour un enfant, c'est se découvrir et aller vers les autres. A l'école Steiner-Waldorf, il s'est au contraire peu à peu perdu lui-même et a été coupé de la société. Il n'est pas facile de décrire ce processus d'aliénation, plusieurs choses y ont concouru. Les rituels multiples et incessants qui rythment la vie de l'école au long des jours et de l'année, dans une sorte de parcours mystique à la recherche de son « moi supérieur ». Le harcèlement qu'il a subi de la part des autres élèves sous les yeux des professeurs qui n'intervenaient pas, car c'était son karma. Ces maltraitances et humiliations dépossèdent de toute estime de soi. Il avait l'impression que l'école était sa seule vraie famille, qu'il y avait de vrais amis... mais ils n'étaient plus là lorsqu'il est sorti.

Et enfin l'endoctrinement à la vision du monde des anthroposophes l'a durablement empêché d'aller à la rencontre du monde.

Le « comment » on sort est mystérieux, mais plusieurs choses l'ont aidé à

le faire : la réflexion philosophique, l'insertion professionnelle, le lien familial et particulièrement la patience de sa mère pendant de nombreuses années. Il a rappelé le soutien de l'Unadfi pour la rédaction et la publication de son premier témoignage, par lequel son destin de lanceur d'alerte a commencé.

Conclusion de la synthèse, par Lorraine Derocher, des points forts de chaque table ronde :

« Quelles leçons doit-on tirer des récits des jeunes qui ont grandi dans les milieux sectaires ? En écoutant ce qu'ils ont à dire, on réalise qu'ils affirment qu'il ne faut jamais abandonner l'humanité, toujours considérer en faire partie (Derocher, 2022). Une des réponses au problème complexe des mouvements sectaires dans notre société, c'est d'apprendre à faire UN avec le reste du monde. C'est choisir de faire partie de son histoire, de son évolution et d'agir ensemble.

Continuer à croire en l'humanité commune fait partie de la solution. Cela ne veut pas dire de tout accepter, cela ne veut pas dire de ne pas appeler les choses par leur nom — le sectarisme c'est dangereux — mais ça veut dire de ne pas abandonner la partie, car c'est cela que font les groupes sectaires.

Ils ne croient plus en l'humanité et amènent les jeunes dans leur utopie. De cette façon, ils font un tort irréparable à nos enfants. »